

Modalités de participation à l'opération MICHELIN – NORAUTO
Jusqu'à 100 € de montage remboursé
Du 28 juillet 2025 au 31 août 2025

Votre prestation de montage remboursée* pour l'achat de deux (2) ou quatre (4) pneumatiques de la marque MICHELIN de la catégorie Tourisme, 4x4 et Camionnette (Eté, Hiver ou CrossClimate) de même dimension et de même gamme (voir détails ci-après), pendant la période du 28 juillet 2025 au 31 août 2025, sous forme de remboursement par virement bancaire.

** Dans la limite de 50€ pour le montage de deux (2) pneumatiques et dans la limite de 100€ pour le montage de quatre (4) pneumatiques.*

- 1. Offre valable pour tout achat, de deux (2) ou quatre (4) pneumatiques MICHELIN dans les catégories Tourisme, 4x4, Camionnette (Eté, Hiver ou CrossClimate) de même dimension et de même gamme, effectué du 28/07/2025 au 31/08/2025, dans l'ensemble des magasins Norauto ou sur www.norauto.fr**

Offre promotionnelle avec obligation d'achat réservée aux personnes physiques majeures ou personnes morales ayant acheté les pneumatiques auprès des magasins Norauto (liste complète sur <https://centres.norauto.fr/>) ou sur www.norauto.fr. En cas de doute sur la participation de votre magasin à l'opération, contactez le 00800 11 11 11 57 du lundi au vendredi de 9h à 18h (appel non surtaxé depuis un poste fixe) ou via notre formulaire de contact sur <https://michelin.fr/promotions-michelin/formulaire-norauto-montage-rembourse-aout>

Pour bénéficier de l'Offre, les pneumatiques MICHELIN doivent avoir été achetés en une fois, montés et équilibrés et doivent figurer sur la même facture, cette dernière devant être acquittée durant la période de l'offre susmentionnée (soit du **28/07/2025 au 31/08/2025**) dans le point de vente Norauto ou sur www.norauto.fr.

Tout achat d'un (1) pneumatique à l'unité ne bénéficiera pas de cette offre.

Offre non cumulable avec toute autre offre et promotion Michelin en cours, à l'exception du système de points lié au Programme de fidélité MICHELIN Better Motion (sous réserve d'acceptation et de respect des modalités du programme).

2. Limitation des participations:

Tourisme, 4x4, Camionnette : Offre promotionnelle avec obligation d'achat limitée à deux (2) participations par foyer pour une personne physique (même nom, même adresse, même RIB pour une personne physique majeure) ou deux (2) participations par personne morale (même raison sociale, même adresse, même RIB).

Un (1) seul remboursement pour une (1) même facture correspondant à un (1) véhicule.

Dans la limite de 50€ pour le montage de deux (2) pneumatiques et dans la limite de 100€ pour le montage de quatre (4) pneumatiques.

Les montants sont exprimés TTC (toutes taxes comprises).

- 3. Pour bénéficier du remboursement de la prestation de montage sous la forme d'un virement bancaire uniquement, vous avez jusqu'au 14 septembre 2025 (soit jusqu'à deux semaines après la fin de l'opération) pour participer en respectant les modalités suivantes :**

- **Connectez-vous** au site <https://michelin.fr/promotions-michelin/norauto-montage-rembourse-aout>
- **Remplissez le formulaire de participation** en indiquant les informations obligatoires (nom, prénom, adresse postale, e-mail, etc.) et en renseignant impérativement votre RIB (IBAN-BIC). Dans le cas d'une participation pour une personne morale le RIB transmis doit être celui de la raison sociale concernée. Le RIB est indispensable au traitement de l'opération afin de réaliser le virement bancaire. Aucun autre moyen de paiement ne sera autorisé. L'adresse e-mail de contact doit impérativement être valide pour recevoir la confirmation de conformité de votre dossier.
- **Scannez ou photographiez et mettez en ligne votre preuve d'achat de pneumatiques (facture ou relevé d'atelier Norauto) Attention les tickets de caisse ne seront pas acceptés.** L'achat doit avoir été effectué au cours de la période de l'opération susmentionnée (soit du **28/07/2025 au 31/08/2025**) ; Votre facture doit être nominative, et comprendre le nom du point de vente (Norauto), ses coordonnées, la date d'achat, le nombre de pneus achetés, leurs dimensions, la gamme et la marque des pneus. La copie de la facture doit être intégrale et lisible. A défaut, la participation sera jugée non-conforme et ne sera pas prise en compte. Pour les achats effectués dans les dates de l'opération, mais pour lesquels le montage est réalisé après **31/08/2025**, le bon de commande dans les dates de l'opération devra également être joint avec la facture d'achat et de montage des pneumatiques. Dans ce cas exclusivement, le montage devra impérativement être effectué **avant le 14 septembre 2025**, et la mise en ligne de la facture jusqu'au **30/09/2025**
A défaut, la participation ne sera pas prise en compte.

- **Vérifiez vos coordonnées, votre RIB et vos justificatifs puis validez votre participation.** Une fois cette dernière validée, vous recevrez un e-mail de confirmation contenant un code unique personnalisé vous permettant de suivre l'état d'avancement de votre dossier (validation conforme ou refus, traitement en cours, envoi de la dotation en cours, etc...). Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées entraînent la non-prise en compte de la demande d'inscription. Pensez à conserver cet e-mail.
- 4. **Dans un délai de 6 à 8 semaines suivant la réception du mail de conformité de votre participation, vous recevrez votre virement bancaire directement sur le compte associé au RIB renseigné lors de votre inscription.**

Cette offre se limite au virement bancaire, toute autre forme de remboursement ou compensation sont exclues. Vous êtes seul responsable de l'usage de votre dotation. Michelin décline toute responsabilité pour tous les incidents, dommages, sinistres et/ou accidents qui pourraient survenir aux participants ou à leurs proches ainsi qu'à tout tiers liés à l'utilisation de leur dotation. Si les circonstances l'exigent, Michelin se réserve le droit de remplacer la dotation par une dotation de valeur équivalente.

5. Informations complémentaires :

Toutes coordonnées, contenant des informations fausses ou erronées, entraînent la non-prise en compte de la demande d'inscription.

- Pour bénéficier de l'offre, les participants doivent avoir un accès à internet. Les frais de connexion ne seront pas remboursés. Toute inscription devra être effectuée exclusivement via le <https://michelin.fr/promotions-michelin/norauto-montage-rembourse-aout> et tout envoi de votre facture acquittée via les services postaux ne pourra être pris en compte. Les coordonnées indiquées lors de votre inscription doivent être identiques aux coordonnées renseignées sur la facture d'achat des pneumatiques. Toute demande illisible, incomplète, incompréhensible, erronée ou ne respectant pas l'ensemble des conditions énoncées ci-dessus ne pourra pas être satisfaite et sera rejetée.

Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité, domicile et preuve d'achat. Pour ce faire, Michelin ou la société de gestion mandatée par Michelin, se réserve le droit de requérir la communication d'une copie des documents attestant de ces éléments. Toute fausse identité, fausse adresse, fausse preuve d'achat ou toute participation frauduleuse entraînera la nullité de la participation et du bénéfice de l'offre. En cas de doute raisonnable sur la véracité des éléments de participation, Michelin et son prestataire se réservent le droit de suspendre le paiement le temps d'effectuer toutes les vérifications nécessaires. Si la fraude est avérée, Michelin se réserve le droit de faire valoir ses droits par voie judiciaire.

Michelin en tant que responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité l'organisation et la gestion de l'opération promotionnelle. Les données traitées dans l'intérêt légitime de Michelin sont indispensables à ce traitement et sont utilisées par les services concernés de Michelin et le cas échéant de ses sous-traitants et prestataires dont certains peuvent se trouver en dehors de l'UE, notamment en Inde et aux Etats-Unis. En cas de transfert des données hors UE, des règles assurant la protection et la sécurité des données ont été mises en place. Le client peut en prendre connaissance en consultant la notice mise à sa disposition sur simple demande à la Direction Commerciale France. Les données sont conservées pendant une durée de trois (3) ans à compter de la fin de l'animation promotionnelle. Si vous avez consenti à recevoir des communications commerciales de la part de Michelin et ou de ses partenaires, les données seront conservées tant que vous n'avez pas retiré votre consentement ou que vous ne vous êtes pas désinscrit. Votre consentement peut être retiré à tout moment. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/79 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016, appelé Règlement Général sur la Protection des Données (applicable en France depuis le 25 mai 2018), vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données pour des raisons légitimes, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données dans des cas définis par réglementation applicable. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès. La Direction commerciale de la MFPM, Service Marketing, Bâtiment A7, Place des Carmes-Déchaux, 63000 Clermont-Ferrand, ou contact@tc.michelin.eu, est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur le traitement. Vous avez également la possibilité d'écrire un courriel au service en charge de la protection des données personnelles à : privacy.fr@michelin.com. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL sur son site internet à : www.cnil.fr

Michelin se réserve le droit d'écourter ou d'annuler l'opération à tout moment, en cas de force majeure ou d'évènements indépendants de sa volonté. En tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée et aucune indemnité ne saurait lui être réclamée à ce titre.

Vous pouvez à tout moment suivre le statut de votre dossier, pour cela **connectez-vous** sur : https://suivipromo.michelin.fr/fr_FR/, rubrique « **suivre votre participation** » muni de votre **code unique d'inscription** (présent dans l'e-mail de confirmation d'inscription) ainsi que de votre **adresse e-mail** avec laquelle vous avez procédé à votre inscription.

Pour toute réclamation, le participant pourra contacter le 00800 11 11 11 57 du lundi au vendredi de 9h à 18h (appel non surtaxé depuis un poste fixe) ou via notre formulaire de contact sur <https://www.michelin.fr/assistance>. En cas de litige, les parties tenteront de trouver une solution amiable.

Les présentes modalités sont soumises au droit français. La participation à l'opération implique l'acceptation pleine et entière des présentes modalités.